



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

élèves

Question écrite n° 86318

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les recommandations exprimées dans l'avis du Conseil économique, social et environnemental (CESE) intitulé « une école de la réussite pour tous ». Le CESE recommande d'engager une concertation avec les collectivités territoriales afin d'actualiser le périmètre de compétences des communes en matière de dépenses obligatoires et de dépenses facultatives. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86318

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [4 août 2015](#), page 5839

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)